



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Numéro du produit 13399

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 13399

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

ACÉTONE, XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ACÉTONE 60-100%		
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
XYLÈNE 10-30%		
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412		

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

ETHYLBENZÈNE			1-5%
Numéro CAS: 100-41-4	Numéro CE: 202-849-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489370-35-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412			

TOLUÈNE			<1%
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471310-51-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nausées, vomissements. Vertiges.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Les effets peuvent être retardés.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter la formation de brouillards. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 500 1210

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

XYLÈNE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

ETHYLBENZÈNE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 88,4 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

TOLUÈNE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 384 mg/m³

R2

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 76,8 mg/m³

* = Risque de pénétration percutanée.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

R2 = Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles.

ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210 mg/m³

Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour

Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m³

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE**PNEC**

- eau douce; 10.6 mg/l
- eau de mer; 1.06 mg/l
- eau; 21 mg/l
- Sediment; 3.04 mg/kg
- Sol; 33.3 mg/l
- STP; 29.5 mg/l

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)**Commentaires sur les composants**

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m³
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 77 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 174 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 174 mg/m³
- Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m³
- Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.327 mg/l
- eau de mer; 0.327 mg/l
- rejet intermittent; 0.327 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l
- Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg
- Sol; 2.31 mg/kg

ETHYLBENZÈNE (CAS: 100-41-4)**DNEL**

- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 293 mg/m³
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³
- Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.1 mg/l
- eau de mer; 0.01 mg/l
- rejet intermittent; 0.1 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 9.6 mg/l
- Sédiments (eau douce); 13.7 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 1.37 mg/kg
- Sol; 2.68 mg/kg

TOLUÈNE (CAS: 108-88-3)

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 384 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 192 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 384 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 384 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 192 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 226 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 56.5 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 8.13 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 226 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 226 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56.5 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.68 mg/l
 - eau de mer; 0.68 mg/l
 - rejet intermittent; 0.68 mg/l
 - STP; 13.61 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 16.39 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 16.39 mg/kg
 - Sol; 2.89 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique.

Mesures d'hygiène

Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	< 21°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Composé organique volatil Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Oxydants. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - cutanée**

ETA cutanée (mg/kg) 7 857,14

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 64,01

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Nausées, vomissements.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ACÉTONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 800,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 76,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 76,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut provoquer une irritation cutanée.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Dépression du système nerveux central.

Contact cutané Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

XYLÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

ETA orale (mg/kg) 4 300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1100 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs
mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Complètement réversible en 7 jours.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité, Etude sur une génération - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: - : , Vapeur, Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 4.35 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

ETHYLBENZÈNE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	3 500,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3500 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5 001,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5 001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)	17,2
Espèces	Rat
Indications (CL₅₀ inhalation)	CL ₅₀ (4h) 17.2 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat Nocif par inhalation.
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	17,2

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test épicutané - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif. Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - Négatif. , Vapeur, Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - Négatif.: , Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. LOAEL 75 ppm, Inhalatoire, Vapeur, Rat Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes d'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

TOLUÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 580,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 580,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 28,1
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs 28,1
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Légèrement irritant. Lapin
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité -, Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus. Tératogénicité: -, Inhalatoire, Vapeur, Rat Positif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Foie Reins Système nerveux central Yeux

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. LOAEL (26 wk) 1.875 mg/l, Vapeur, Inhalatoire, Rat

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Organes cibles	Yeux Foie Reins Système nerveux central
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Organes cibles	Foie Reins Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
--------------------	---

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE**

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	---

ETHYLBENZÈNE

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	--

TOLUÈNE

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	--

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

Informations écologiques sur les composants**ACÉTONE**

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 5540 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 8800 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	, : 1000 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 28 jours: 2.212 mg/l, Daphnia magna

XYLÈNE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 2-11 (Roccus saxatilis); 13,5 (Lepomis macrochirus); 21,0 (Phimepales promelas) mg/l,
CL₅₀, 96 heure: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203
Données de références croisées.
NOEC, 56 jour: > 1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 1-5 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 24 heure: 1 mg/l, Daphnia magna
OECD 202
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 3-5 (Selenastrum sp.) mg/l, Algues
EC₁₀, 72 heure: 1.9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Données de références croisées.
ErC₅₀, 72 heure: 4.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 3 heure: >157 mg/l,
OECD 209
Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques EC₁₀, 21 jour: 1.91 mg/l, Daphnia magna
OECD 211
Données de références croisées.

ETHYLBENZÈNE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 4.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 hours: 5.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 30 minutes: >152 mg/l, Boues activées

Toxicité aiguë - terrestre CL₅₀, 2 jour: 0.047 mg/cm², Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 7 jour: 0.96 mg/l,
(Ceriodaphnia dubia)

TOLUÈNE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 5.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 3.78 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 10 mg/l,
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 24 heure: 84 mg/l, (Nitrosomonas sp.)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 40 jours: 1.39 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) LOEC, 40 jours: 2.77 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 1 mg/l, Daphnia magna NOEC, 7 jour: 0.74 mg/l, (Ceriodaphnia dubia)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTONE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	Eau - Dégradation (%) 91: 28 jours La substance est facilement biodégradable.
Demande chimique en oxygène	2.21 g O ₂ /g substance

XYLÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 87.8%: 28 jour OECD 301F

ETHYLBENZÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 70 - 80%: 28 jour - Dégradation 100%: 6 jour OECD 301E

TOLUÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Biodégradation - Dégradation 86%: 20 jour

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTONE**

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: 3,

Coefficient de partage : -0.24

XYLÈNE

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 5.4 - 25.9, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Coefficient de partage log Pow: 2.77 - 3.2

ETHYLBENZÈNE

Potentiel de bioaccumulation FBC: < 100, Poissons Données de références croisées.

Coefficient de partage : 3.5

TOLUÈNE

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: 90, Leuciscus idus (ide mélanote)

Coefficient de partage log Pow: 2.65

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTONE**

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - : 1.5 @ 20°C

Constante de Henry 3311 Pa m³/mol @ 25°C

XYLÈNE

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ETHYLBENZÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE**TOLUÈNE**

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Tension de surface 0.0242 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTONE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

XYLÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ETHYLBENZÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TOLUÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTONE**

Autres effets néfastes Aucune information requise.

XYLÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

TOLUÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ACÉTATE D'ÉTHYLE)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ACÉTATE D'ÉTHYLE)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHYL ACETATE)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ACÉTATE D'ÉTHYLE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
-----	----------

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 48

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Liq. 2 - H225: Sur la base de résultats de test. Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. STOT RE 2 - H373: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

17/06/2021

BLEND 80% ACETONE & 20% XYLENE**Numéro de version** 1.000**Numéro de FDS** 56383**Statut de la FDS** Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signature Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Industrial

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Industrial

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Professional
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Professional

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Use in Oil Field Drilling and Production Operations - Professional

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3895

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Use as a fuel - Consumer

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.00001
	Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 3895 kg/jour

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Mesures techniques	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%. Provide onsite wastewater removal efficiency of 93.3%.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Quantité par application: 37500 g
Sauf indications contraires.
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
Quantité par application: 3750 g
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Quantité par application: 750 g
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Quantité par application: 100 g

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

Sauf indications contraires.

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules

Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement.

PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement.

PC13_5 Liquide: Huile à lampe

Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement.

Covers frequency up to 52 jours/ans, , .

Sauf indications contraires.

PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Covers frequency up to 26 jours/ans, , .

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm². Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 100 m³. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 34 m³.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use as a fuel - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 7.12a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

Use as a fuel - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 15000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0025
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >95%.
Eau en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 93.3%
terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 11100000 kg/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Use as a fuel - Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
---	--

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
------------------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12b.v1
--	----------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

Use as a fuel - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 30 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.

Eau en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 93.3%

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 3895 kg/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Professional

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. stocker la substance dans un système fermé.
---	--

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
------------------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement. faute d'émissions dans l'environnement aquatique aucune approche quantitative de l'évaluation de l'exposition et du risque n'est possible.

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. effectuer les activités en dehors des sources d'émission ou de libération de substance. stocker la substance dans un système fermé.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Use as a fuel - Consumer

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.01
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.
-------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Comprend des concentrations jusqu'à 38 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 37500 g
Sauf indications contraires.
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
Quantité par application: 3750 g
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Quantité par application: 750 g
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Quantité par application: 100 g

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

Sauf indications contraires.

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules

Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement.

PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement.

PC13_5 Liquide: Huile à lampe

Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement.

Covers frequency up to 52 jours/ans, , .

Sauf indications contraires.

PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Covers frequency up to 26 jours/ans, , .

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm ² . Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm ² .
--	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 100 m ³ . PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 34 m ³ .
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 237 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use as a fuel - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 7.12a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

Use as a fuel - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >95%.

Eau Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Industrial

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 4504505 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12b.v1
--	----------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

Use as a fuel - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 0.2 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.8%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.

Eau Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 95.8%.

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Use as a fuel - Professional

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale	L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 237 kg/jour
------------------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition	les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.
-------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Xylene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488216-32-XXXX
Numéro CAS	1330-20-7
Numéro CE	215-535-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil and Gas field drilling and production operations, Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.5a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Use in Oil and Gas field drilling and production operations, Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 0.2 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Néant.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques l'introduction dans le milieu aquatique est restreint (voir Paragraphe 4.2).

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Pas de station d'épuration STP

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Remplissage de barils et petits paquets utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations, Industrial

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 9874 kg/jour

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.